



Union Syndicale des Retraités

24 Rue Jean Jaurès – 78190 TRAPPES

Tél : 01 30 62 81 27 --- E.mail : ud78@cgt.fr

Fax : 01 30 66 13 91

Compte rendu de l'Assemblée Générale des retraités du 12 mai 2011

Cette AG, sur la journée, a réuni 42 participants, dont un camarade de l'UCR (Jean Pierre FLORET) un camarade du collectif des USR d'Ile de France (Daniel FARGEAS), 4 actifs, dont la présence du secrétaire général de l'UD : Eric PREVOST.

Etait également présent François COLLIN, membre du collectif régional, intervenant sur les transports.

Bilan d'activité du collectif USR depuis novembre 2009 :

- Diffusion des comptes-rendus des réunions mensuelles du collectif aux sections, aux syndicats, aux UL et aux membres de la CE de l'UD
- Edition d'un bulletin d'information trimestriel qui est inséré dans le journal de l'UD depuis début 2011
- Diffusion d'informations sur l'activité des sections ou des collectifs (USLR, USR..) pour porter le plus largement possible à la connaissance de toutes les structures de la CGT.
- Meilleure prise en compte de l'activité CODERPA (échanges d'informations, déclaration CGT lors d'une séance plénière, interrompue par le Président du Comité, mais soutenue par certains participants)
- Organisation d'un rassemblement devant la Préfecture de Versailles (plus de 200 participants) le 4 février 2010 pour dénoncer la dégradation du système de santé par le gouvernement, touchant particulièrement les retraités. Dépôt symbolique de boîtes de médicament vides pour dénoncer le racket subi par les patients, les dépassements d'honoraires, les déremboursements de médicaments. Communiqué de presse, et presse invitée à couvrir cette initiative.
- Impulsion pour la pétition sur le pouvoir d'achat des retraités, d'une pétition contre la suppression de la ½ part fiscale. Cette impulsion n'a pas été suivie de façon positive en nombre de signatures : peu de retours des sections, des syndicats ou UL.
- Impulsion pour une participation la plus large possible aux actions spécifiques des retraités, mais aussi aux actions interprofessionnelles et intergénérationnelles.
- Impulsion pour la création d'USLR dans les territoires : sur Vélizy, un collectif de 7 membres a été mis en place, mais celui-ci a du mal à fonctionner

- Participation d'un membre du collectif aux réunions mensuelles des USR d'Ile de France
- Impulsion pour lancer des formations de passage d'actifs à retraités (section FAPT)
- Manque dans le bilan, l'état d'orga (nombre de syndiqués, sur quels territoires, nombre de sections d'entreprise ou de section multi professionnelles)

Ceci donne une image de nos forces sur le département et nos points faibles à conquérir en termes de syndicalisation

- Crédibiliser nos revendications, les faire connaître
- Montrer l'utilité de rester syndiqués et de se syndiquer en retraite.
- Valoriser la fraternité et la convivialité

Syndicalisation :

A peine 1000 syndiqués CGT sur 226 000 retraités sur notre département..

Le 47^{ème} congrès confédéral, dans la charte de la vie syndicale, a pour objectif, d'organiser les retraités dans des collectifs, dans les territoires, là où vivent les retraités.

La base de la syndicalisation, c'est la satisfaction des besoins, des revendications de tous :

Pouvoir d'achat, plein emploi bien rémunéré **assurant un avenir social digne pour tous.**

Ce sont des liens d'intérêts indissociables entre actifs et retraités

Il est nécessaire de travailler avec les fédérations professionnelles pour organiser des réunions territoriales de syndiqués au niveau de leurs lieux de vie.

Le collectif ambitieuse, avec les syndicats, de :

+ Travailler avec toute la CGT (syndicats, UL, FD) à la question de syndicalisation des retraités (tracts, contacts, journal des futurs retraités)

+ Aider à créer et renforcer les sections de retraités dans chaque territoire, là où vivent les retraités.

+ Plus aucun futur retraité ne doit quitter la vie professionnelle sans qu'il ne lui soit proposé la syndicalisation ou la continuité syndicale, syndicalisation de conquêtes sociales.

+ Détecter en amont, avec les syndicats les départs en retraite des salariés, syndiqués ou non : souvent, les cadres se syndiquent en retraite, car ils sont plus libres de parole.

60% de nos forces proviennent des professions où nous sommes fortement organisés (EDF, Cheminots, PTT, Renault,...)

Il nous faut tenir les 2 créneaux : professionnel et interprofessionnel dans les territoires ;

ATTENTION : ne pas se couper des préoccupations professionnelles (Statut, acquis, droits syndicaux ...)

Le patronat engage restructurations sur restructurations, désorganisant nos syndicats qui doivent s'adapter rapidement pour développer la syndicalisation.

Unité syndicale :

La CGT doit être à l'initiative de l'unité syndicale, même si l'on connaît les stratégies et les positions des autres organisations, mais nous ne devons pas renoncer à nos objectifs revendicatifs CGT sous prétexte d'unité.

L'union fait la force. Il nous faut donc nous adresser à leur base, à leurs adhérents, au plus près de leurs lieux de vie, en partant des revendications de proximité.

Activité revendicative et actions

➤ PERTE D'AUTONOMIE

Cela touche tous les âges, toutes les générations.

Sujet brûlant d'actualité, le projet de loi gouvernemental sur la dépendance vise à introduire les assurances privées dans le dispositif de prise en charge de la **perte d'autonomie**.

A l'issue d'une pseudo concertation sur ce sujet, dont sont exclus une nouvelle fois les représentants syndicaux et les usagers, la ministre BACHELOT prendra la parole le 27 mai, en compagnie de Claude EVIN, président de l'Agence Régionale de Santé.

L'URIF appelle à un rassemblement le 27 mai, à 11h00, devant la Maison de la Chimie, 28 bis rue St Dominique à Paris 7^{ème}, métro Invalides pour exiger une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Des réunions d'information sous forme d'assemblée débat, se sont tenues, notamment le 28 mars à l'UL de Mantes en présence de Josiane BLANC, membre du bureau de l'UCR

Une initiative de même nature se déroulera le 17 juin à l'UL de St Quentin.

En projet également sur l'UL de Poissy ou Sartrouville ; dates à définir.

La CGT propose :

- la création d'un nouveau droit « autonomie » dans la branche maladie de l'assurance maladie. Nous sommes opposés à la 5^{ème} branche qui feraient des personnes dépendantes une population à part
- La création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, tant à domicile qu'en établissement, en partenariat avec le secteur associatif et à but non lucratif, sur la base d'un cahier des charges fixant les obligations de service public
- Que le financement de l'aide à l'autonomie relève de celui de la Sécurité Sociale, de ses principes et de ses fondements : faire face aux aléas de la vie, de la naissance à la mort. Nous écartons tout recours aux assurances individuelles privées tout recours sur succession, qui seraient facteur d'inégalités et d'injustice.

Des réunions inter-UCR se sont tenues ; d'autres sont programmées, notamment le 30 juin pour définir l'action programmée fin septembre ou courant octobre.

Toutes les organisations syndicales sont contre le principe d'assurances privées pour financer la perte d'autonomie.

➤ TRANSPORTS :

Intervention de François COLLIN, chargé du dossier Transports en Ile de France :

La CGT revendique un titre de transports spécifique pour les 2 millions de retraités d'Ile de France.

Il existe actuellement 3 types principaux de titres de transport, dont bénéficient 320 000 retraités

- Emeraude (Paris seulement)
- Améthyste
- Rubis

En retraite, il y a perte de revenus et on paie plein pot les titres de transport (il n'y a plus la réduction de 50% de la carte orange par l'employeur par exemple.)

La revendication pourrait se traduire sur le même principe que la carte de réduction « Imagine R » pour les étudiants.

La CGT a engagé des démarches auprès du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France,) et du Conseil Régional. Pour l'instant, aucune avancée positive à cette revendication ; coût estimé : 200 à 250 millions d'€

Plusieurs relances n'ont pas abouti.

La CGT envisage l'organisation d'un rassemblement de retraités devant le Conseil Régional qui se réunit les 17 et 18 novembre prochain.

Divers

- Un camarade attire notre attention sur l'aide à domicile : Plusieurs retraités, dont des syndiqués, bénéficient de l'aide à domicile. ATTENTION ! En tant qu'employeurs utilisateurs du « *chèque emploi service* », ils doivent respecter la loi en matière de déclarations diverses, notamment à l'URSSAF ou en cas de rupture de contrat.
- Une camarade évoque la prise en charge des malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Cette prise en charge s'est arrêtée au bout d'un an, ce qui démontre la carence du système de santé sur ce type de maladies.

Fonctionnement du collectif :

La composition du collectif s'est modifiée par l'arrivée de nouveaux membres qui auront pour objectif de :

- Mettre la liste des différents responsables à jour
- Faire remonter à l'USR, les informations et les initiatives des sections, des USLR pour faire connaître et partager à l'ensemble des organisations, valorisant ainsi l'activité des retraités
- Connaître l'état d'orga sur le département
- Travailler mieux les revendications
- Mettre en place des plans de travail, des plans de suivi des actions en lien avec les organisations de la CGT (UCR, Fédérations, syndicats, UL, UD...)
- Aide et suivi des sections en difficultés
- Impulser les formations syndicales de futurs retraités
- Quelle communication ? journal trimestriel
- Développer les liens avec les autres USR ainsi qu'avec les UFR
-

La prochaine réunion du collectif aura lieu le 7 juin 2011, à 9h30 à l'UD

N.B. : Le repas de midi a été pris en commun et chacun a pu apprécier la paella cuisinée par l'équipe de l'UL de St Quentin en Yvelines, en particulier Paul COURTOT que nous remercions encore.